



Assemblée générale : Résolutions

Résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée générale fondatrice de l'APEEE de Bruxelles IV du 7 juin 2007

- 1- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE approuve le texte des statuts tel qu'arrêté en séance et mandate Monsieur M. Stenger pour procéder aux formalités légales visant à constituer régulièrement l'Association.
- 2- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE nomme comme scrutateurs : Helena Correia, Nathalie Danse, Chris Roberts, Joëlle Salmon, Ute Bolduan cette dernière étant Présidente du Bureau électoral, et fixe à treize le nombre de choix maximum par bulletins.
- 3- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE mandate son CA pour gérer l'activité Transport selon la deuxième option 'in-house', avec l'aide initiale du Bureau des Transports de l'APEEE d'Ixelles.
- 4- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE mandate son CA pour gérer l'activité Cantine de façon à ce qu'il y ait une vraie cuisine chaude à Berkendael.
- 5- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE adopte le budget pour l'année 2007-08 et fixe la cotisation à 40 euro par famille.
- 6- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE mandate son Conseil d'Administration pour nommer un réviseur et/ou un commissaire aux comptes pour l'année financière 2007-2008, avant le 31 décembre 2007.
- 7- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE proclame élu le nouveau Conseil d'Administration, au vu du rapport du Président du Bureau électoral.
- 8- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE mandate le nouveau Conseil d'Administration pour organiser une Assemblée générale durant le dernier trimestre 2007 et en tout cas avant la fin du mois de janvier 2008